

DRC 1708 A – Droit international public

Mona Paré

Hiver 2024

Description du cours

Ce cours est une introduction au droit international public offrant aux étudiants une initiation au système juridique international. Le cours inclut l'étude de :

- fondements et caractéristiques du droit international public,
- sources et sujets du droit international,
- compétences de l'État et sa souveraineté,
- responsabilité internationale,
- recours à la force,
- règlement pacifique des différends.

Objectif du cours

À la fin du cours les étudiants connaîtront les bases du droit international à travers l'étude des sources et des sujets du droit international, de ses mécanismes de formation et de mise en œuvre et s'en serviront pour résoudre des problèmes liés aux relations internationales. Objectifs précis :

- Avoir une bonne connaissance des fondements et des caractéristiques du DIP ;
- Connaître les règles de base qui régissent l'application du DIP dans l'ordre juridique interne du Canada et apprécier la pertinence du DIP au niveau interne ;
- Pouvoir identifier les sujets du DIP et leurs attributs ;
- Avoir une connaissance générale des sources du DIP, de leurs modes de formation et d'application, et pouvoir les distinguer les unes des autres ;
- Identifier les sources applicables à des cas concrets ;
- Résoudre des problèmes de droit en appliquant les règles de base du DIP ;
- Analyser des problèmes d'actualité sous l'angle du DIP.

Méthode d'enseignement

Cours magistraux en classe; lecture de jurisprudence, de traités et autres documents juridiques internationaux; discussion sur des cas d'actualité en classe.

Méthode d'évaluation

Évaluation de mi-session
Examen final

Principaux instruments de travail

Documents affichés sur Brightspace